

Le PRÉSIDENT: Les membres du Comité se renseigneraient beaucoup mieux sur cette question de la poste aérienne s'ils entendaient MM. Coolican et Herring qui sont présents.

M. NICHOLSON: Je vois à la page 6 le nombre de livres de courrier transportées par mois. Je me demande si les fonctionnaires ci-haut pourraient nous en dire le nombre depuis le début de l'année. L'augmentation se maintient-elle? Va-t-il se produire une augmentation du courrier transporté en 1941 en comparaison de 1940?

M. COOLICAN: Je puis vous donner des chiffres pour l'année civile 1940. On m'a dit de venir ici à la dernière minute et je n'ai pas ceux que je m'étais proposé d'apporter.

En janvier 1940, le poids brut du courrier transporté a été de 64,880 livres, contre 82,920 livres en janvier 1941.

Pour toute l'année 1940, le poids brut du courrier transporté a atteint 927,037 livres. Les chiffres correspondants pour 1941 ne couvrent que trois mois.

M. NICHOLSON: Les avez-vous pour février et mars?

M. COOLICAN: Février et mars?

M. NICHOLSON: De 1941.

M. COOLICAN: Oui. 77,952 livres pour février et 89,745 pour mars. En février 1941, en comparaison de 1940, nous avons atteint 82,487 livres. En mars ces chiffres sont montés à 91,453 livres. J'ai aussi les chiffres pour avril. Ils s'établissent à 57,295 livres en avril 1940, contre 99,071 en avril 1941.

M. HANSON: A combien s'élève la subvention globale payée au cours de l'année civile 1941 par le ministère des Postes aux Lignes aériennes Trans-Canada?

M. COOLICAN: Ce montant global en 1940 s'est élevé à \$1,854,074.

M. NICHOLSON: Avez-vous quelque moyen d'évaluer le revenu du ministère?

M. COOLICAN: Oui. Je vous demande pardon, je veux faire une correction. Cette subvention globale du ministère des Postes a atteint \$2,832,363 pour l'année civile 1940.

L'hon. M. HOWE: Soit pour Air-Canada?

M. COOLICAN: Seulement pour Air-Canada. Les recettes du ministère au cours de la même période ont atteint \$1,854,074.

M. HAZEN: Est-ce là le total de ce que vous avez obtenu pour le transport du courrier—\$2,832,000?

M. COOLICAN: Vous entendez le coût?

M. HAZEN: J'entends les chiffres que vous nous avez cités?

M. COOLICAN: Oui; c'est le coût.

M. HAZEN: Vous voulez dire que le transport du courrier a coûté cette somme?

M. COOLICAN: Oui, c'est ce qu'il a coûté. C'est la somme que nous avons payée à Air-Canada pour le transport du courrier duquel nous avons tiré des recettes de \$1,854,074.

M. NICHOLSON: Si le taux était abaissé de 60 à 45 cents quel en serait l'effet sur les recettes.

M. COOLICAN: Je n'ai pas de chiffres pouvant se comparer à ceux que je vous ai donnés, parce que le parcours s'accroît sans cesse. Le tarif de 45 cents diminuera la subvention du ministère. Le parcours ne peut être comparé. On prévoit qu'il sera plus considérable l'année prochaine.